Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 059-215904145-20261015-D20261015_09-DE

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CANTON D'ANICHE

COMMUNE DE MONTIGNY EN OSTREVENT

N°D20261015_09

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal JUMEUX, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 9 octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :
JUMEAUX Pascal, LAURENT Gérard, FEHLICH Martine, SZPERKA Stanislas, DELSERT Marie-Ange, GUINCHI Jean-Christophe, SIRIU Philippe, KAHAL Yazid, GENEL Cathy, HUGOO Daniel, WAILLY Henriette, WOJCICIECHOWSKI Fabienne, BUQUET Julien, LEBECQ Nicolas, JAMBART Gyliane, JAKEL Christian, COQUERELLE Emilie, DE CESARE Salvatore, KFOURY Rita, BROUWERS Annick, BODIN Olivier, MORELLE Hervé, POLLART Kathy, BOUTRY Stéphane, LELEUX Karine

Objet :
Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant

ETAIENT EXCUSES :
RICCELLI Malika, TEMPESTA Fanny

Pouvoirs:
Madame RICCELLI à Madame FEHLICH
Madame TEMPESTA à Madame WOJCICIECHOWSKI

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 25

Monsieur SZPERKA Stanislas est désigné secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération du Conseil municipal du 4 avril 2017 approuvant l'adhésion de la commune à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD) ;
VU les statuts de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD) prévoyant la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour chaque collectivité adhérente ;
VU le courrier du 14 septembre 2026 par lequel le Président de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD) a demandé à la commune de procéder au renouvellement de ses représentants à la suite du renouvellement général des conseils municipaux de 2026 ;
CONSIDÉRANT que la commune de Montigny-en-Ostrevent est adhérente à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD), établissement public administratif chargé d'apporter une assistance technique, juridique et financière aux collectivités adhérentes ;
CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au sein des instances de l'agence ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 :
De désigner Yazid KAHAL en qualité de représentant titulaire de la commune auprès de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD).

Article 2 :
De désigner Philippe SIRIU en qualité de représentant suppléant de la commune auprès de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD).

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 059-215904145-20261015-D20261015_09-DE

Article 3 :
D'autoriser Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNORD) ainsi qu'à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Pour copie conforme.
A Montigny en Ostrevent, le 15 octobre 2026

Le secrétaire de séance,

Stanislas SZPERKA

Le Maire,

MAIRIE DE MONTIGNY-en-OSTREVENT (Nord)

Pascal JUMEAUX